

	Défi départemental poussin 49	Adoption	30/08/2018
		Entrée en vigueur	Septembre 2018
		Validité	Saison 2022-2023

	 <p>St Martin du Fouilloux</p> <p>Samedi 1^{er} avril 2023</p> <p>SALLE SIS</p>	
---	--	---

Objectifs :

- Détecter les jeunes talents du département.
- Se confronter entre poussins d'une même année de naissance.

Années de naissance : 2015 (minibad dernière année) / 2014 (poussin 1) / 2013 (poussin 2).

Les jeunes nés après 2015 pourront s'inscrire après avis du comité départemental

Date : Samedi 1^{er} avril 2023

Lieu : salle S.I.S (Salle Intercommunale des Sports)

Horaires : 8h30 - 17h00

Volants : Volants plumes à la charge des joueurs/clubs (voir règlement).

Tarif : 6 €

Restauration : une buvette sera mise à votre disposition par le club qui accueille.

Inscription : La date limite d'inscription est fixée au jeudi 23 mars 2023. Les inscriptions doivent se faire uniquement via Badnet ou E-bad.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par mail..



Règlement

Cette compétition est sous l'égide de la Ligue de Badminton des Pays de la Loire et rentre dans son schéma territorial de détection des meilleurs potentiels.

Elle est organisée par le Comité Départemental 49 et reçue par le Saint Martin Badminton.

Les vainqueurs et finalistes des catégories Poussins 1 et 2 (2014 et 2013), ainsi que les vainqueurs des catégories Minibad (2015 et après) seront qualifiés pour le Défi Régional Poussins.

Cette compétition est destinée à tous les licenciés FFBad de Maine et Loire nés en 2015/2014/2013. Les joueurs nés après 2015 pourront s'inscrire après avis du comité.

Mini bad dernière année	Poussin 1	Poussin 2
2015	2014	2013

Chaque enfant jouera en priorité avec des joueurs nés la même année.

Seuls peuvent être admis à participer à cette compétition, les joueurs licenciés dans un club affilié à la FFBad au sein du Maine et Loire et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour cette compétition.

Les tableaux proposés sont des simples en Minibad, Poussin 1ère année, Poussin 2nde année.

Le tirage au sort des tableaux **le 25 mars 2023**.

Les convocations seront disponibles à partir du mardi 28 mars 2023.

La compétition se déroulera soit sous forme de poules puis élimination directe ou sous forme de ronde suisse.

Le filet sera à 1,40 m et le couloir du fond sera supprimé

Un bar sera à disposition pour boissons, sandwichs, croque-monsieur, etc.

Dès son arrivée, chaque joueur devra se faire pointer à la table de marque pour signaler son arrivée **obligatoirement en présence d'un référent adulte.**

Tout joueur non présent sur le terrain au 3^{ème} appel de son nom sera déclaré forfait. (ou 5mn après l'appel de son nom)

Les horaires indiqués ne le sont qu'à titre indicatif ; **les joueurs devront se tenir prêts 60minutes** avant l'horaire de leur match.

Le temps de repos minimal d'un joueur entre la fin de son match et le début du suivant est de 20 minutes (sauf accord des joueurs).

Le temps de préparation sera de 3 minutes à compter de l'annonce du match par la table de marque.

Les joueurs doivent se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à leur match.

Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer ainsi que les conseillers (pas plus de 2 conseillers par joueur).

Le conseil aux jeunes n'est autorisé qu'aux pauses à 11 et en fin de set. Il est interdit pendant les échanges et entre les points

Seuls les volants homologués sont autorisés. En cas de désaccord les volants plumes de référence Yonex L7 sont en vente dans la salle.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le Juge-Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

Les résultats seront comptabilisés sur Poona.

Les matchs seront en auto-arbitrage ou scorés par des bénévoles.

Un classement sera établi, tous les enfants seront récompensés.